



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E86861 VALABLE JUSQU'AU 24/02/2026

ÉDITÉ LE 23/01/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2009

Raison sociale : ACTIV TOIT

Forme juridique : SAS  
DEPUIS LE 28/08/2023  
Capital : 45 000

Sigle : ACTIV TOIT  
39 RUE LEBLOND  
ZA DE BOURCHEUIL  
62119 DOURGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LILLE

Téléphone : 03 21 76 64 24

Fax :

Siret : 511 633 174 00038

Portable : 06 09 32 91 82

Code NACE : 4391B

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 53

CALODYNE (879 644 888) / SOYEZ DAVID PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 149050543

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 149050543

Site Internet : [www.activ-toit-couverture-bardage.fr](http://www.activ-toit-couverture-bardage.fr)

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

E-mail : [celine.revillon@activ-toit.fr](mailto:celine.revillon@activ-toit.fr)

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 651 007

Tranche de classification : CA5

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	11	30/10/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013

59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.